



PRÉVENTION DOS ET SANTÉ

| Sensibilisation

VOTRE MÉDECIN DU TRAVAIL EST VOTRE INTERLOCUTEUR PRINCIPAL, N'HÉSITEZ PAS À LE CONTACTER



A l'issue de cette initiation, chaque stagiaire aura été sensibilisé aux principes de sécurité physique et d'économie d'effort pour les activités occasionnelles.

OBJECTIFS

Pour le salarié

- Comprendre le fonctionnement et les limites du corps humain afin d'identifier les différentes atteintes à la santé qui en découlent
- Connaître les risques de son métier afin de repérer dans son travail les risques liés aux manutentions manuelles

Pour l'employeur

- Le salarié sera sensibilisé et informé sur l'importance des risques liés aux manutentions manuelles, des enjeux et des effets encourus sur la santé
- L'employeur aura répondu à ses obligations réglementaires. (Art. L4121.1)

PUBLIC CONCERNÉ

Les salariés soumis à la manutention manuelle.

ANIMATION

Elle est assurée par un formateur en prévention des risques liés à l'activité physique (PRAP) formé et certifié par l'INRS.



MODALITÉS

Participants

- Maximum 8 salariés

Durée de la sensibilisation

- 4 heures

Lieu

- Intra et inter entreprise ou dans les locaux du GIMS en inter-entreprises

PROGRAMME

1ère partie (Théorique)

- Définitions et statistiques
- Notions d'anatomie
- Principes de sécurité physique et d'économie d'effort, pour le lever porter occasionnel de charges

2ème partie (Pratique)

- Manipulation d'objets (caisse avec et sans poignée en salle et sur le poste de travail)
- Exercices de relaxation
- Questionnaire d'évaluation

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Supports audiovisuels.
- échanges interactifs et participatifs.
- Manipulation de divers objets.

Un aide-mémoire technique sera remis à chaque participant à l'issue de la sensibilisation.

www.gims13.com

© Gims - Mai 2024

Siège social : 18 rue de la République - 13001 Marseille

Tel : 04 91 14 32 14 - info@gims13.com



HumanCaire
Votre investissement prévention